



PROGRAMME DU COLLOQUE

ACCUEIL

08h30 - 09h00

MOT D'OUVERTURE

09h00 - 09h05



FANNY TREMBLAY-RACICOT

*Professeure agrégée, ENAP
Directrice, CERGO*

MOT D'INTRODUCTION

09h05 - 09h30



NINA GORMANNS

Directrice, Fiscalité et politique environnementales, Finance Canada



ADAM LATULIPPE

Directeur des politiques écofiscales, locales et autochtones, Ministère des Finances du Québec (MFQ)

CONFÉRENCE D'OUVERTURE *(en anglais)*

09h30 - 10h15



ANDREW SANCTON

Professeur émérite, Western University

Le financement des municipalités au Canada et les redevances de développement comme mesures d'écofiscalité locale : quelques ambiguïtés

PAUSE

10h15 - 10h30



PANEL 1 - MODÉRER LES TRANSPORTS ET LES ÉMISSIONS DE GES AVEC DES MESURES D'ÉCOFISCALITÉ

10h30 - 12h00

Président du panel



FRANÇOIS VAILLANCOURT

Professeur émérite, Université de Montréal
Chercheur et fellow, CIRANO

Panélistes



LYNE LATULIPPE

Professeure titulaire, Université de Sherbrooke
Chercheuse principale, Chaire de recherche en fiscalité et finances publiques

Portrait de l'écofiscalité au Québec et le cas du transport : constats et enjeux.

Le portrait des mesures écofiscales applicables au Québec permet de constater que l'écofiscalité est un outil qui pourrait être utilisé davantage afin de contribuer à l'atteinte des cibles environnementales collectives dont s'est doté le Québec, notamment celle de la réduction de GES pour 2030. De même, il importe d'analyser l'impact de l'effritement de la base d'imposition de certaines mesures, telles que les taxes sur le carburant.



MATTHIEU MONDOU

Conseiller du Comité consultatif sur les changements climatiques

Décarbonation du transport lourd de marchandises : Construire une voie durable, notamment à travers l'écofiscalité

Le système actuel de mobilité des marchandises n'est pas orienté vers l'efficacité énergétique et encore moins vers l'atteinte de la carboneutralité. À défaut d'une réorientation fondamentale de ce système vers une décarbonation profonde, il ne sera pas possible de respecter les objectifs climatiques à l'horizon 2050. Pour relever le défi de la décarbonation du secteur du transport lourd, le Comité préconise le respect de la séquence Réduire, Transférer, Améliorer et recommande notamment d'instaurer dans les meilleurs délais une contribution kilométrique pour le transport routier de marchandises.



NOÉMIE MARTIN

Doctorante, Université de Montréal

La surallocation dans le marché des droits d'émission au Québec : des plafonds non-contraignants jusqu'en 2030.

Le système de plafonnement et d'échange de droits d'émission (SPEDE) entre le Québec et la Californie, en instaurant un plafond sur les émissions, est présenté comme un outil majeur pour atteindre les cibles climatiques des deux régions. Pourtant, plusieurs éléments du système contribuent à l'abondance de droits sur le marché, maintiennent les prix bas et mettent ainsi en péril le rôle contraignant du système.



DÎNER

12h00 - 13h00

PANEL 2 - ÉCOFISCALITÉ ET OCCUPATION DU TERRITOIRE

13h00 - 14h30

Président du panel



PAUL LANOIE

Ancien commissaire au développement durable au sein du Vérificateur général du Québec
Professeur à la retraite, HEC Montréal

Panélistes



MARIE-CLAUDE PRÉMONT

Professeure titulaire, ENAP
Chercheuse, CERGO

Les nouveaux pouvoirs de prélèvement des municipalités et le potentiel pour l'écofiscalité

Même si les municipalités réclament toujours de nouveaux pouvoirs fiscaux de Québec, elles disposent de pouvoirs dont elles font encore trop peu usage et qui mériteraient leur attention afin de renforcer leur action en faveur du développement durable.



FANNY TREMBLAY-RACICOT

Professeure agrégée, ENAP
Directrice, CERGO

Portrait des mesures d'écofiscalité municipale au Québec et au Canada

Depuis 2018, les municipalités québécoises disposent de pouvoirs de taxation et d'imposition de redevances réglementaires, mais elles tardent à les utiliser pour la transition énergétique. Cette communication propose une analyse des mécanismes de prélèvements monétaires pour atteindre des objectifs environnementaux et optimiser la fiscalité municipale. Elle examine les tarifs, les taxes et les redevances en fonction des objectifs environnementaux tels que la mobilité durable, le contrôle de l'urbanisation, la qualité de l'air et la réduction des matières résiduelles.



JEAN-PHILIPPE MELOCHE

Professeur titulaire, Université de Montréal
Chercheur et fellow, CIRANO

Une proposition de mesure d'écofiscalité sur l'empreinte écologique de l'usage du sol

Cette présentation résume les résultats de l'Étude sur la mise en œuvre d'outils d'écofiscalité au service de la conservation et de l'adaptation aux changements climatiques dans les basses-terres du Saint-Laurent réalisée par le CIRANO pour le compte d'Ouranos. Elle montre le potentiel et les limites d'un outil d'écofiscalité appliqué sur l'empreinte écologique de l'usage du sol.

PAUSE

14h30 - 14h45



PANEL 3 - LES INITIATIVES MUNICIPALES

14h45 - 16h15

Président du panel



SÉBASTIEN ROY

Directeur général, Ville de Varennes

Panélistes



JEAN-PHILIPPE LEMAY

Chef de projet en écofiscalité, Société pour la nature et les parcs - SNAP Québec

L'écofiscalité comme outils de déploiement des solutions fondées sur la nature en contexte municipal

Comment les pouvoirs de taxation et de redevance réglementaires peuvent accélérer le déploiement des solutions fondées sur la nature dans les municipalités québécoises? Quels sont les obstacles et leviers rencontrés par les municipalités dans le développement de ces mesures?



CHRISTINE MITTON

Cheffe des affaires gouvernementales, Ville de Laval

La ville de Laval est la première grande municipalité à se doter d'un programme d'écofiscalité

En 2022, la Ville de Laval s'est dotée d'orientations stratégiques visant notamment la diversification de ses sources de revenus, l'optimisation de l'approvisionnement et la réduction du gaspillage. À la suite d'une analyse interne exploratoire du potentiel de l'écofiscalité, il a été décidé d'entreprendre une démarche visant à développer un programme d'implantation de mesures écofiscales pour l'horizon 2024-2028. Ce programme est divisé en trois grandes catégories, la mobilité durable, l'optimisation de développement foncier, et la réduction de la quantité de déchets destinés à l'élimination. Cette présentation sera l'occasion de partager la démarche de cette nouvelle politique.



MAUDE MARQUIS-BISSONNETTE

Professeure adjointe, ENAP

Chercheuse, CERGO

La tarification des matières résiduelles : le cas et les leçons de la ville de Gatineau

En 2019, la Ville de Gatineau, a mis en place une tarification des déchets excédentaires dans l'optique d'encourager la réduction des déchets envoyés à l'enfouissement et ce, conformément à la Politique de gestion des matières résiduelles du Gouvernement du Québec. Cette présentation fera état des politiques publiques de la ville, des ajustements subséquents et des leçons à tirer de la mise en oeuvre de celles-ci.

MOT DE CLÔTURE

16h15 - 16h30



JEAN-PHILIPPE MELOCHE

Professeur titulaire, Université de Montréal,

Chercheur et Fellow, CIRANO